



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Eurotunnel

Question au Gouvernement n° 1978

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Michel Dessaint.

M. Michel Dessaint. Monsieur le ministre de l'equipement, du logement et des transports, hier, vers vingt-deux heures, un incendie s'est declenche sur une navette reservee au fret traversant le tunnel sous la Manche. D'apres les premiers elements de l'enquete, il ressort que le feu s'est declare a bord d'un camion: vingt-trois passagers ont ete intoxiques sans gravite par les fumees, cinq l'ont ete plus gravement avec deux evacuations sur le CHR de Lille.

On peut se feliciter de la promptitude et de l'efficacite des services de secours, ainsi que du sang froid du conducteur de la navette.

Cependant, a une heure du matin, le feu n'etait toujours pas eteint. Fort heureusement un camion transportant des matieres dangereuses, qui etait a bord de la navette, n'a pas ete atteint par l'incendie.

Pour ce type de transports, ne devrait-on pas envisager, monsieur le ministre, des mesures plus rigoureuses de securite ? Je rappelle que vingt-huit personnes ont ete intoxiquees par les fumees. Pouvez-vous nous rassurer sur l'efficacite des systemes de ventilation ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le depute, hier a vingt et une heures cinquante, deux agents de surete, en poste a l'entree du tunnel, ont signale des flammes sur un camion situe a l'arriere d'une navette poids-lourds, qui penetrait dans le tunnel dans le sens France - Grande-Bretagne.

Le train a roule environ dix-huit kilometres. Quinze poids lourds, les navettes a claire-voie les transportant ainsi que la locomotive et la voiture amenee servant au transit des chauffeurs ont ete atteints par l'incendie et les installations du tunnel ont ete endommagees sur pres de 600 metres dans des conditions telles que plusieurs semaines de travaux sont a prevoir.

M. Christian Bataille. Ils seront sauves grace a l'action heroique de M. Pons !

M. le president. Monsieur Bataille, laissez parler le ministre !

M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Les secours ont tres bien fonctionne. Les trente-quatre camionneurs et les membres d'equipage ont ete sortis du tunnel grace a l'action courageuse, que je tiens a saluer, des pompiers, mais aussi du chef de train, M. Emile Grard, et de l'hotesse, Mme Solange Berguez, qui sont actuellement hospitalises respectivement a Lille et a Calais.

Deux personnes ont ete intoxiquees serieusement et hospitalisees a Lille et cinq personnes, intoxiquees plus legerement, sont hospitalisees a Calais. Leurs vies ne sont pas en danger.

M. Jean Glavany. C'est la depeche de l'AFP, ce n'est pas une reponse !

M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Ce matin, le feu n'etait toujours pas maitrise et les pompiers prevoient qu'il le serait completement en fin de matinee.

La justice est saisie et la commission franco-britannique de securite du tunnel sous la Manche, dont le president est sur place, a demande une enquete. Cette enquete nous permettra de tirer des enseignements pour la mise en place de mesures plus rigoureuses de securite pour certains transports et de verifier si les systemes de ventilation ont ete efficaces. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique)

et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. Christian Bataille. C'est fondamental !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Michel Dessaint.

M. Michel Dessaint. Monsieur le ministre de l'equipement, du logement et des transports, hier, vers vingt-deux heures, un incendie s'est declenche sur une navette reservee au fret traversant le tunnel sous la Manche. D'apres les premiers elements de l'enquete, il ressort que le feu s'est declare a bord d'un camion: vingt-trois passagers ont ete intoxiques sans gravite par les fumees, cinq l'ont ete plus gravement avec deux evacuations sur le CHR de Lille.

On peut se feliciter de la promptitude et de l'efficacite des services de secours, ainsi que du sang froid du conducteur de la navette.

Cependant, a une heure du matin, le feu n'etait toujours pas eteint. Fort heureusement un camion transportant des matieres dangereuses, qui etait a bord de la navette, n'a pas ete atteint par l'incendie.

Pour ce type de transports, ne devrait-on pas envisager, monsieur le ministre, des mesures plus rigoureuses de securite ? Je rappelle que vingt-huit personnes ont ete intoxiquees par les fumees. Pouvez-vous nous rassurer sur l'efficacite des systemes de ventilation ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le depute, hier a vingt et une heures cinquante, deux agents de surete, en poste a l'entree du tunnel, ont signale des flammes sur un camion situe a l'arriere d'une navette poids-lourds, qui penetrait dans le tunnel dans le sens France - Grande-Bretagne.

Le train a roule environ dix-huit kilometres. Quinze poids lourds, les navettes a claire-voie les transportant ainsi que la locomotive et la voiture amenee servant au transit des chauffeurs ont ete atteints par l'incendie et les installations du tunnel ont ete endommagees sur pres de 600 metres dans des conditions telles que plusieurs semaines de travaux sont a prevoir.

M. Christian Bataille. Ils seront sauves grace a l'action heroique de M. Pons !

M. le president. Monsieur Bataille, laissez parler le ministre !

M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Les secours ont tres bien fonctionne. Les trente-quatre camionneurs et les membres d'equipage ont ete sortis du tunnel grace a l'action courageuse, que je tiens a saluer, des pompiers, mais aussi du chef de train, M. Emile Grard, et de l'hotesse, Mme Solange Berguez, qui sont actuellement hospitalises respectivement a Lille et a Calais.

Deux personnes ont ete intoxiquees serieusement et hospitalisees a Lille et cinq personnes, intoxiquees plus legerement, sont hospitalisees a Calais. Leurs vies ne sont pas en danger.

M. Jean Glavany. C'est la depeche de l'AFP, ce n'est pas une reponse !

M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Ce matin, le feu n'etait toujours pas maitrise et les pompiers prevoient qu'il le serait completement en fin de matinee.

La justice est saisie et la commission franco-britannique de securite du tunnel sous la Manche, dont le president est sur place, a demande une enquete. Cette enquete nous permettra de tirer des enseignements pour la mise en place de mesures plus rigoureuses de securite pour certains transports et de verifier si les systemes de ventilation ont ete efficaces. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Christian Bataille. C'est fondamental !

Données clés

Auteur : [M. Dessaint Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1978

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 novembre 1996, page 7246

Réponse publiée le : 20 novembre 1996, page 7246

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 1996